

<http://47.snuipp.fr/Retraites-Journees-nationales-d-action-le-14-et-le-16-janvier>



Retraites : Journées nationales d'action le 14 et le 16 janvier

- Société - Les Retraites en question - Archives 2019-2020 -

Date de mise en ligne : mardi 14 janvier 2020

Dernière mise à jour : 14 janvier 2020

Copyright © FSU-SNUipp 47 - Tous droits réservés

Dans la rubrique "[Les Retraites en question](#)" : quelques articles de fond sur la retraite par points :

- [Réforme des retraites : où en est-on ?](#)
- [Analyse Retraite par le comité de mobilisation de l'INSEE](#)
- [Retraite par points : régression sociale pour toutes et tous, les femmes en 1re ligne !](#)
- [Retraites : Comment le gouvernement veut réformer le travail enseignant](#)
- [Retraites : BlackRock souffle ses conseils pour la capitalisation à l'oreille du pouvoir](#)
- [Retraites : Edouard Philippe s'obstine](#)
- [Retraites par points : l'arnaque !](#)
- [« La réforme des retraites pénalisera encore plus les femmes »](#)

Les rendez-vous en Lot-et-Garonne

Mardi 14 janvier	Jeudi 16 janvier
AGEN : 14h00 ; place de la préfecture	
MARMANDE : 14h30 ; esplanade de Maré	

Sommaire

- [Déclaration d'intention de grève](#)
- [Appel départemental intersyndical \(...\)](#)
- [Communiqué national de l'intersyndicale](#)

http://47.snuipp.fr/local/cache-vignettes/L64xH64/odt-e577b.svg Lettre aux parents grèves en janvier	http://47.snuipp.fr/local/cache-vignettes/L64xH64/pdf-b8aed.svg Intention de grève - dates multiples - Janvier 2020
---	--

Déclaration d'intention de grève

Au choix :

- Soit le boycott, voir l'article : [Grève : boycott de la déclaration d'intention !](#)

- Soit vous cochez toutes les cases du fichier joint (ainsi, vous êtes tranquilles pour le mois de janvier), puis vous choisirez les jours où vous serez effectivement en grève.
Pour la grève du 14/01, la déclaration d'intention doit parvenir à la Dsden au plus tard le Sa. 11/01 à minuit.

Appel départemental intersyndical 10 janvier 2020

<http://47.snuipp.fr/local/cache-vignettes/L64xH64/pdf-b8aed.svg>

Appel intersyndical départemental

Le gouvernement peut faire toute la propagande mensongère qu'il veut, la vérité sur les conséquences de son projet de régime universel par points c'est ça :

Un salaire moyen de 1 960€ net par mois pendant 42 ans sans interruption permettra de percevoir un maximum de 1 240€ net de pension à 64 ans, de 1 115€ net à 62 ans.

Soit un taux plein de 63 % à 64 ans, ou un taux de remplacement de 57% à 62 ans !

Actuellement, dans le régime général, 1 960€ de salaire net par mois pendant 25 ans donnent droit à une pension de 1 450€ net à 62 ans (carrière complète).

Soit plus de 300€ de perte mensuelle de pension à 62 ans.

Voir l'appel dans le fichier joint.

Communiqué national de l'intersyndicale 09 janvier 2020

36 jours sans trêve, on continue !

Une nouvelle fois, la mobilisation ce 9 janvier a été exceptionnelle par son ampleur et son caractère interprofessionnel. Elle s'inscrit dans une mobilisation lancée par la grève depuis trente-six jours partout en France.

Cette situation démontre le rejet massif et croissant du projet de régime unique de retraites par points voulu par le gouvernement et refusé par la majorité de la population.

La grève et les mobilisations continues depuis le 5 décembre ont contraint le gouvernement à des reculs, et notamment à concéder le maintien de dispositions spécifiques dans plusieurs secteurs et professions. La prétendue universalité de cette réforme n'existe donc plus.

Les organisations syndicales CFE-CGC, CGT, FO, FSU, MNL, Solidaires, UNEF, UNL réaffirment que le projet de régime unique par points conduirait inévitablement au recul des droits à la retraite tant en termes de niveau de pension que d'âge auquel les salarié-es d'aujourd'hui et de demain pourront bénéficier d'une retraite décente.

C'est pourquoi nos organisations appellent, dès demain et dans les jours qui suivent, l'ensemble du monde du travail et la jeunesse à poursuivre et renforcer la grève, y compris reconductible là où les salariés le décident, pour maintenir

et augmenter le rapport de force.

Elles appellent à faire du samedi 11 janvier une journée de manifestation et de mobilisation massive de toute la population, pour obtenir le retrait de ce projet et l'ouverture de véritables négociations sur l'emploi, les salaires, les cotisations et l'amélioration du droit à la retraite dans le cadre du système par répartition et solidaire et des régimes existants.



Les organisations syndicales CFE-CGC, CGT, FO, FSU, MNL, Solidaires, UNEF, UNL appellent le 14 janvier à une journée de grève et de convergence interprofessionnelle localement dans tout le pays qui s'inscrit dans la continuité d'actions et d'initiatives déclinées sous toutes les formes les 15 et 16 janvier.

Elles appellent à réunir partout les assemblées générales pour mettre en débat les modalités permettant de poursuivre la mobilisation dans le cadre de la grève lancée le 5 décembre.

Elles décident de se revoir dès le samedi 11 janvier 2020 au soir.